

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 13 et 14 avril 2015

2015 DAC 26 Subvention (15.000 euros) et convention avec l'association Ktha Compagnie (12e).

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 31 mars 2015, par lequel Mme la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer une convention pluriannuelle d'objectifs 2015-2017 avec l'association Ktha Compagnie ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer la convention pluriannuelle d'objectifs avec l'association Ktha Compagnie dont le texte est joint en annexe à la présente délibération.

Article 2 : Une subvention de fonctionnement de 15.000 euros est attribuée à l'association Ktha Compagnie, 22-26 rue du Sergent Bauchat, 75012 Paris au titre de 2015 ; SIMPA 20192 ; 2015_01861.

Article 3 : La dépense correspondante, soit 15.000 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2015, nature 6574, rubrique 33, ligne VF40004 : Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO